



L'Isle-sur-la-Sorgue

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° DEL 2025-123 - CONTRAT DE DON D'UN FONDS D'ARVICHES PRIVEES PAR MME MARIE-ODILE DOUMENS EPOUSE GOUDET

Nombre d'élus		
En exercice	Présents	Votants
33	26	29

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 décembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué 26 novembre 2025, s'est réuni Salle du conseil municipal en séance sous la présidence de M. Pierre GONZALVEZ, Maire.

Présents :

M. Denis SERRE, M. Pierre GONZALVEZ, Mme Claire USCLAT, Mme Sabine PLANEILLE, Mme Françoise MERLE, Mme Annie MEYNARD, Mme Amandine AUDOUARD, Mme Brigitte BARANDON, Mme Valérie CANILLAS, Mme Elisabeth DELACROIX, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, Mme Valérie BASIN, M. Jérôme CAPDEVILLE, M. Ludovic GERMAIN, M. Frédéric CHABAUD, M. Vasco GOMES, M. Alain OUDARD, M. Christian MONTAGARD, Mme Jocelyne RAVET, M. Philippe ROUX, Mme Eulalie RUS, M. Eric BRUXELLE, M. Nicolas VALIENTE, M. Gérard GAILLARD, M. Christophe OUVIER, M. Alain PARENT.

Absents non excusés :

Mme Marine VULPIAN, Mme Andréa TALLIEUX.

Absents excusés :

M. Serge FUALDES, M. Joseph RECCHIA.

Procurations :

M. Jean-Gabriel OLIVIER donne pouvoir à M. Eric BRUXELLE, M. Olivier COLLIGNON donne pouvoir à Mme Sabine PLANEILLE, Mme Christiane BAUDOUIN donne pouvoir à M. Christian MONTAGARD.

Secrétaire de séance : Madame MEYNARD Annie

Marie-Odile Goudet souhaite faire don à la Ville d'un fonds ayant appartenu à son grand-père, Théophile Vachet (1889-1981), qui a passé une partie de sa vie à L'Isle-sur-la-Sorgue. Il s'agit d'un ensemble de 28 photographies et d'environ 280 courriers envoyés lors de la Première Guerre mondiale pour laquelle il a été mobilisé dès août 1914. Madame Goudet veut ainsi assurer sa conservation et sa communication au public.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L2121-29 du CGCT, relatif aux attributions du conseil municipal

Vu l'article L2242-1 du CGCT, relatif aux dons consentis aux communes

Vu l'avis favorable de la commission culture - patrimoine et artisanat du 24 novembre 2025,

APRÈS en avoir délibéré, **DÉCIDE**,

Article 1 : D'accepter le don d'un fonds d'archives personnelles consenti par Mme Marie-Odile Doumens épouse Goudet à la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Article 2 : D'approuver la proposition d'un contrat de don d'un fonds d'archives personnelles entre la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue et Madame Marie-Odile Doumens épouse Goudet.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

L'Isle-sur-la-Sorgue, le 2 décembre 2025

Madame MEYNARD Annie
Secrétaire de séance

M. Pierre GONZALVEZ
Maire



Publiée le 08 décembre 2025

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983). Le Tribunal Administratif peut être sais par l'application informatique « Télerecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.